

formation continue

Modules Ouverts

Formation continue au Diplôme d'État de Professeur de musique - Département du Pas-de-Calais

Pour les artistes-enseignants en musique des établissements d'enseignement artistique des Hauts-de-France

Mercredi 24 avril 2024

L'enregistrement comme outil pédagogique dans les cours individuels et collectifs

ARRAS - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

Dans le cadre du Schéma Départemental des Enseignements et des Pratiques Artistiques (SDEPA) du Pas-de-Calais, l'ESMD propose deux modules de formation ouverts aux enseignants des établissements d'enseignement artistique de la région Hauts-de-France :

- Deux sessions intitulées «Initiation à la direction d'ensembles instrumentaux » ;
- Une journée intitulée «L'enregistrement comme outil pédagogique dans les cours individuels et collectifs ».

A l'aide des appareils numériques dont chacun dispose (du mémo vocal du smartphone à l'enregistreur), les stagiaires expérimenteront les techniques et les apports de cet outil pédagogique.

Le mémo vocal numérique, à travers l'application dictaphone du téléphone, est devenu un moyen de captation sonore utilisé couramment et spontanément par les professeurs et les élèves, tantôt comme trace d'un moment de jeu, tantôt comme support à la mémorisation d'exercices ou de réalisations techniques, comme aide à l'évaluation et à l'auto-évaluation, ou encore comme rendu objectif d'une prestation.

Autant d'utilisations de cet outil qui gagneraient à être optimisées, tant du point de vue de leur qualité que de leur finalité pédagogique.

Cette formation fait partie intégrante de la Formation Continue au Diplôme d'État de professeur de musique mise en place pour la période 2023-2028 avec le Département du Pas-de-Calais, dans le cadre de son Schéma Départemental des Enseignements et des Pratiques Artistiques : module 3 de l'Unité d'Enseignement (UE) 3 intitulée « Développer une réflexion sur sa pratique d'enseignant ». En conséquence elle est ouverte aux artistes-enseignants du Pas-de-Calais en priorité, et peut s'élargir aux professeurs de la région Hauts-de-France en fonction des places disponibles.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectifs généraux

- Connaître les outils numériques accessibles pour la pratique de l'enregistrement ;
- Se familiariser avec les règles de base de l'enregistrement ;
- Savoir manipuler les outils numériques du quotidien à des fins d'apprentissage, d'évaluation et d'auto-évaluation ;
- Optimiser les paramètres pour assurer la qualité d'un enregistrement ;
- Expérimenter les bénéfices de l'enregistrement au sein d'une séance d'apprentissage ;
- Se familiariser avec un logiciel de traitement du son en multipistes.

Il s'agira de s'approprier et d'expérimenter les techniques de l'enregistrement pour différentes situations de jeu (solo et collectif) et avec deux types d'appareil (smartphone, enregistreur numérique type Zoom).

Avec un programme musical défini à l'avance et préparé en amont par les stagiaires, le groupe s'appropriera dans un premier temps les bases techniques de l'enregistrement, et expérimentera les différentes qualités obtenues selon l'effectif, la formation, le matériel d'amplification, le placement et le type d'appareil à disposition. Le traitement en multi-pistes avec le logiciel Logic sera également abordé dans un deuxième temps.

LUDOVIC FIERS

Ludovic Fiers est un pianiste, clavieriste, arrangeur, compositeur au parcours éclectique. Artiste autodidacte, il se forme à l'adolescence au piano classique avant d'intégrer le Conservatoire de Tourcoing en classe de jazz. Il se produit alors en tant que musicien, en live et en studio, pour divers groupes de la région dans différents styles (jazz, chanson, pop...).

Titulaire d'une licence de musicologie, autodidacte dans l'âme et curieux insatiable, il se distingue par sa maîtrise globale du métier de musicien, de la composition à la réalisation d'albums en passant par l'arrangement et l'enregistrement. Repéré en 2010 lors de tournées nationales, il élargit dès lors son horizon musical vers les musiques actuelles (pop, electro, hip-hop, chanson) et collabore régulièrement en tant que musicien, compositeur et arrangeur avec des artistes de renommée nationale et internationale comme Féfé, Asa ou Christophe.

Fort de ses compétences à la fois techniques et musicales, il mène en parallèle une activité de pédagogue dans laquelle il peut réinvestir ses connaissances théoriques mais aussi sa propre méthodologie marquée par la recherche personnelle de solutions, dans laquelle la place de l'enregistrement a toujours été centrale. Il enseigne les claviers et l'arrangement en Musiques actuelles amplifiées à l'ESMD.

INFORMATIONS PRATIQUES

Prérequis : aucun prérequis technique n'est exigé.

Il est conseillé d'amener a minima un smartphone, et éventuellement un enregistreur portable de type zoom H1 avec sa carte mémoire.

Conditions d'inscription : être artiste-enseignant dans un établissement d'enseignement artistique des Hauts-de-France.

À noter : les artistes-enseignants exerçant sur le territoire du département du Pas-de-Calais seront prioritaires.

Modalités pédagogiques : atelier collectif

Modalités d'évaluation : sous la forme d'une évaluation continue (assiduité – participation active – mise en situation).

Formateur : Ludovic Fiers

Lieu : Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Arras

Dates et horaires : mercredi 24 avril 2024, de 9h00 à 16h00 soit 6 heures de formation

Nombre de places : 10

Tarifs :

Frais de gestion : 50€

Frais pédagogiques : 120€

Soit un total de 170€

Date limite de préinscription : 22 mars 2024 minuit

La confirmation de votre inscription définitive vous sera communiquée au plus tard le 29 mars 2024

Modalités de financement :

L'ESMD étant un organisme de formation déclaré auprès de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), les frais pédagogiques peuvent être pris en charge au titre de la formation professionnelle continue. Vous pouvez solliciter votre employeur pour ce financement. Toute prise en charge fera l'objet d'une convention entre l'employeur et l'ESMD. En cas de prise en charge partielle par l'employeur, le solde restant dû par le stagiaire sera calculé sur la base des coûts indiqués ci-dessus, il sera établi un contrat entre l'ESMD et le stagiaire. Le règlement s'effectuera par chèque ou virement à réception de la facture. En cas de prise en charge à titre personnel, il sera établi un contrat entre l'ESMD et le stagiaire. Le règlement s'effectuera par chèque ou virement à réception de la facture.

Informations, inscriptions : Lilian Boute - lboute@esmd.fr - 03 28 36 67 92

VALORISER CETTE SESSION DANS VOTRE PARCOURS DE FORMATION

Une attestation de suivi est remise aux participants, correspondant à l'attribution de 6 ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System) pouvant être valorisés comme acquis dans la perspective d'une formation visant l'obtention du Diplôme d'État de Professeur de musique dans le cadre d'une Validation des Acquis Antérieurs (VAA).

Les objectifs visés par cette formation font partie de plusieurs blocs de compétences répertoriés dans le Référentiel de certification du Diplôme d'État de professeur de musique et correspondent à l'attribution de 6 ECTS :

Compétences visées :

- Élaborer des outils pédagogiques (textes, supports audio...) à partir de ces éléments (textes en vigueur, projet d'enseignement) en les adaptant aux différents niveaux, profils et âges ;
- Organiser et utiliser l'espace en vue de favoriser la concentration, l'écoute, la communication et l'expression artistique ;
- Donner des ressources pendant la séance : consignes, interventions, exemples, supports, autres situations ;
- Accueillir, solliciter et exploiter les propositions des élèves ;
- Susciter et exploiter la diversité des situations pédagogiques : cours individuels, cours collectifs, pédagogie de groupe, ateliers ;
- Dans le cadre de cours collectifs, pratiquer une pédagogie différenciée ;
- Aider les élèves à développer leur écoute musicale et maîtriser la progression de la formation auditive ;
- Susciter et entretenir la dynamique et la motivation du groupe ainsi que la valorisation de chaque élève ;
- Définir des objectifs d'apprentissage avec les critères appropriés pour en évaluer le résultat.

esmd.

École Supérieure Musique et Danse

Hauts-de-France - Lille

Jean-Claude Casadesus, président

Olivier Périn, Directeur général

École Supérieure Musique et Danse Hauts-de-France - Lille

Rue Alphonse Colas 59000 Lille

+33 (0)3 28 36 67 90 - www.esmd.fr - info@esmd.fr

62 Pas-de-Calais
Mon Département